

Caux Seine agglo vous accompagne dans vos projets de rénovation et de logement

Habitat et Energie sont deux thématiques abordées de front par un seul et même service, afin de mener des actions cohérentes qui touchent un maximum de ménages sur le territoire. En matière de rénovation de l'habitat, Caux Seine agglo décline différents dispositifs qui ciblent à la fois l'habitat privé et le parc social, depuis l'amont (audit énergétique, sensibilisation, conseil aux particuliers...), jusqu'à l'aval (cofinancement des travaux de rénovation de l'habitat, aux côtés de l'ANAH, de la Région, du Département et des bailleurs sociaux).

Ainsi, le 4ème Programme d'Intérêt Général (2017-2020) piloté par le service Habitat - Info Energie, a permis en 2018, de rénover 102 logements, dont les trois-quarts pour des travaux d'amélioration énergétique.

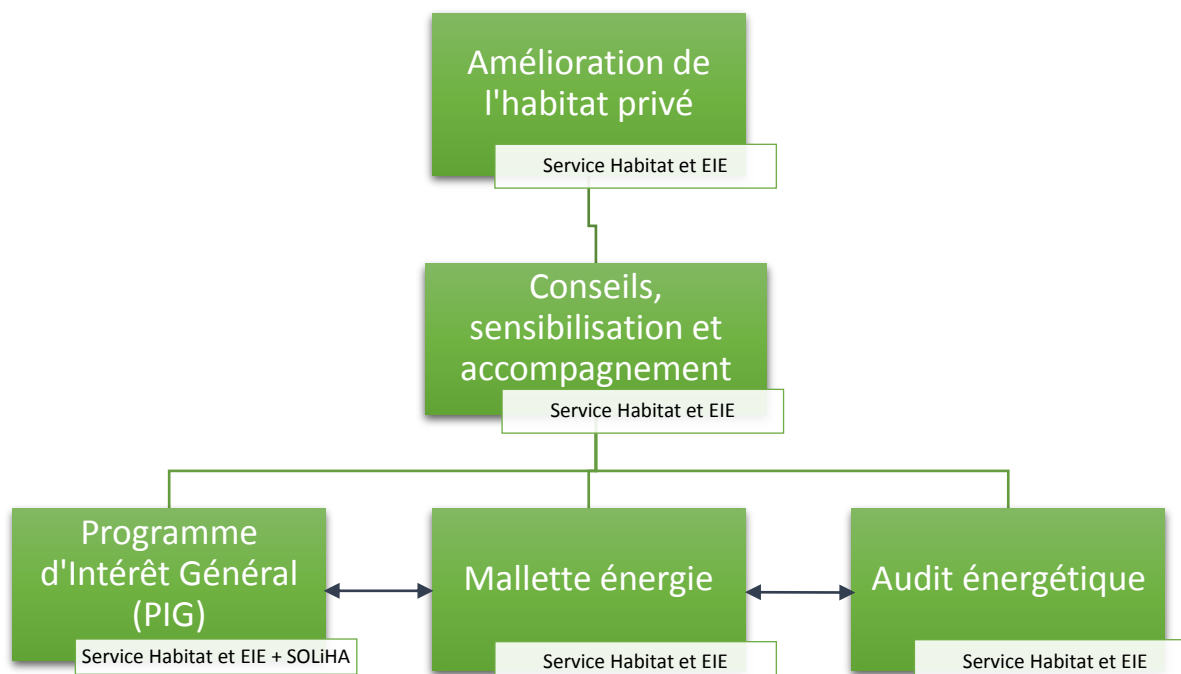
En 2018, l'Espace Info Energie (EIE) a renseigné 408 ménages sur leurs projets de travaux d'économies d'énergie, les matériaux à utiliser et les aides financières mobilisables. En mettant à leur disposition une mallette énergie (caméra thermique, humidimètre, wattmètre, débitmètre), l'EIE a permis à 32 ménages de repérer des pistes d'optimisation sur leur habitation.

En septembre 2018, Caux Seine agglo a mis en place un nouveau dispositif d'aide aux particuliers pour les inciter, aux côtés de la Région, à réaliser des travaux de rénovation par le biais d'un audit énergétique complet. Cette aide plafonnée à 400 € peut être versée directement à l'auditeur-thermicien agréé ou au particulier. Caux Seine agglo prévoit de financer 40 audits énergétiques par an.

Enfin, Caux Seine agglo apporte son soutien pour l'acquisition d'un logement neuf pour les familles aux revenus modestes et/ou les jeunes couples.

I. Améliorez votre habitat avec l'aide de Caux Seine agglo

À chacun son dispositif pour vivre mieux en Caux vallée de Seine



Programme d'Intérêt Général pour l'amélioration de l'habitat ancien

Caux Seine agglo en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et le Département de Seine-Maritime, pilote un 4^{ème} Programme d'Intérêt Général (PIG) visant à améliorer les logements privés anciens sur son territoire.

Pendant 3 ans, les propriétaires peuvent être accompagnés gratuitement dans leur projet. De plus, des subventions sont mises en œuvre pour réhabiliter les logements. Le périmètre d'intervention porte sur l'ensemble des **50 communes** appartenant à Caux Seine agglo.

C'est l'agence SOLIHA (Solidaires pour l'habitat), choisie par Caux Seine agglo à la suite d'une consultation publique, qui depuis le 6 juin 2017 est missionnée pour aider gratuitement les propriétaires occupants et bailleurs dans la réalisation de leurs projets de travaux.

À titre d'exemple en 2018, ce sont **102 ménages** qui ont pu bénéficier d'aides aux travaux d'amélioration, soit environ **170 000 €** d'aides de Caux Seine agglo et **750 000 €** d'aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour un montant de travaux cumulés de **1 753 192 € HT**.

Quelques conditions préalables :

- Le logement doit avoir plus de 15 ans ;
- Il ne faut pas avoir bénéficié d'aides de l'Etat (ex : prêt à taux zéro) durant les cinq dernières années ;
- Être propriétaire bailleur, sous réserve de pratiquer un loyer modéré pendant 6 ou 9 ans après rénovation du logement.

OU

- Être propriétaire occupant depuis au moins 2 ans et répondre à des conditions de ressources :

Plafonds de ressources au 1er janvier 2019

| Nombre de personnes composant le ménage | Ménages aux ressources très modestes (€) | Ménages aux ressources modestes (€) |
|---|--|-------------------------------------|
| 1 | 14 790 € | 18 960 € |
| 2 | 21 630 € | 27 729 € |
| 3 | 26 013 € | 33 346 € |
| 4 | 30 389 € | 38 958 € |
| 5 | 34 784 € | 44 792 € |
| Par personne supplémentaire | + 4 385 € | + 5 617 € |

Les taux de subventions varient selon le type et l'importance des travaux, tels que :

- L'amélioration de la performance énergétique des logements (isolation, changement du système de chauffage...),
- L'adaptation des logements aux personnes âgées et/ou handicapées (adaptation d'une salle de bain, monte-escalier, rampe d'accès...),
- Les réhabilitations complètes de logements « très dégradés » (travaux lourds, mises aux normes...),
- Travaux d'amélioration pour la sécurité et la salubrité (traitement des peintures au plomb...),

Attention : les travaux ne doivent pas être commencés avant l'obtention des aides.

A qui s'adresser ?

Service Habitat Caux Seine agglo

Espace du Hauzay

32 rue de la République - 76170 LILLEBONNE

Tél. 02.32.84.40.78

habitat@cauxseine.fr

Site internet : www.cauxseine.fr → rubrique : Habitat → Aides au logement → Aides à la rénovation.

SOLHA

4 rue Pasteur - 76170 Lillebonne

Tél : 02.32.65.49.43

contact@solihanormandie.f

ANAH

Plateforme en ligne : monprojetanah.fr

Faire des économies d'énergie et dépenser moins, c'est possible

La déperdition énergétique peut entraîner une augmentation des consommations, provoquant une hausse des factures. Une sensation d'inconfort dans le logement peut également se faire ressentir (pièce humide, sensation de froid, etc.).

Il est important d'identifier l'origine de ces déperditions pour les solutionner. Ainsi, Caux Seine agglo propose le prêt gratuit d'une mallette « énergie ».

La mallette « énergie » est composée de plusieurs matériels de mesures et proposée aux habitants de Caux Seine agglo (propriétaires ou locataires) via l'espace Info> Énergie Caux Vallée de Seine. Cet outil permet de mesurer les pertes d'énergie, les consommations d'électricité, d'eau et le taux d'humidité.

Elle est composée de :

- une caméra thermique ;
- deux wattmètres ;
- un humidimètre avec thermomètre infrarouge ;
- un sac débitmètre.

Pour tout renseignement ou demande de réservation, les habitants peuvent contacter :

Espace Info>Énergie

Espace du Hauzay
32 rue de la République
76170 Lillebonne
Tél. 02 32 84 40 13
info-energie@cauxseine.fr

Service Habitat Caux Seine agglo

Espace du Hauzay
32 rue de la République - 76170
LILLEBONNE
Tél. 02.32.84.40.78
habitat@cauxseine.fr

Choisir les travaux adaptés pour mieux économiser l'énergie

Préalable à la réalisation d'un projet de travaux d'amélioration de l'habitat, l'audit énergétique est un diagnostic de la qualité énergétique d'une habitation avec avis sous forme de recommandations pour améliorer les performances du bâtiment (réduction des factures énergétiques, amélioration du confort de l'habitat) ou le revaloriser.

Destiné aux propriétaires ou aux locataires qui souhaiteraient réaliser des travaux de rénovation, l'audit peut également se révéler indispensable pour l'octroi de certaines primes.

Caux Seine agglo propose de soutenir quarante audits énergétiques par an avec une aide maximale de 400 € qui varie en fonction de la demande déposée. Cette subvention s'ajoute à l'aide proposée par la Région Normandie.

Deux conditions sont à remplir : être propriétaire d'une maison individuelle de plus de 15 ans et résider sur le territoire de l'agglo.

Pour toute demande, contactez :

Espace Info>Énergie

Espace du Hauzay
32 rue de la République
76170 Lillebonne
Tél. 02 32 84 40 13
info-energie@cauxseine.fr

Service Habitat Caux Seine agglo

Espace du Hauzay
32 rue de la République - 76170 LILLEBONNE
Tél. 02.32.84.40.78
habitat@cauxseine.fr

II. Devenez propriétaires avec l'aide de Caux Seine agglo

Caux Seine agglo a mis en place une aide financière de 4000 € soutenant l'accession à la propriété à coût maîtrisés, en neuf ou pour un logement HLM.

Pour pouvoir bénéficier de ce dispositif, vous devrez répondre à un certains critères relatifs à votre situation (éligibilité au prêt à taux zéro, plafond de ressources...) et à votre projet d'acquisition (coût n'excédant pas 2 200€ HT/m² de surface utile, taille des parcelles, prix du terrain).

Cette aide sera versée par l'intermédiaire de votre notaire, et déduite du prix total de l'opération.

Chaque année, 40 dossiers peuvent être subventionnés.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

Service Habitat Caux Seine agglo

Espace du Hauzay

32 rue de la République - 76170 LILLEBONNE

Tél. 02.32.84.40.78

habitat@cauxseine.fr